

De Singapour, la Frégate ferait voile, selon les circonstances, pour Macao ou directement pour Manille. — Si elle touchait d'abord à Macao, elle ne s'y arrêterait que le temps strictement nécessaire pour s'assurer du véritable état des choses et pour que je pusse conférer avec notre agent consulaire à cette résidence. Elle se dirigerait ensuite sur Manille où je remettrais au Consul général les dépêches du gouvernement et m'entendrais avec ce fonctionnaire sur le but ultérieur de la mission en ce qui touche aux affaires de Chine.

Il serait à désirer que la Frégate pût ensuite me transporter sur les divers points qui ont été successivement atteints par l'expédition anglaise ou du moins dans les parages voisins, de manière à ce que je pusse m'assurer des traces que cette expédition a laissées, de l'impression qu'elle a faite, des résultats politiques et commerciaux qu'elle a obtenus ou qu'elle est en droit de se promettre. — Je devrais, autant que les circonstances le permettraient et dans les limites d'une circonspection rationnelle, me mettre en rapport avec les autorités chinoises et avec des personnes appartenant aux diverses classes de la population aux points principaux de la côte dans le but spécial d'obtenir des renseignemens précis sur le commerce, les ressources, l'état politique du pays et sur la possibilité d'établir, par suite, des relations utiles à notre commerce. — Il serait du dernier intérêt de pousser cette exploration rapide jusqu'à l'embouchure du Pei-ho et jusqu'au pied de la Grande Muraille afin de faire comprendre aux Chinois, dès à présent, que ce que l'Angleterre a fait dans ces mers lointaines, la France pourrait aussi le faire un jour, si les intérêts de sa politique